

Rapport P-146 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-146, intitulée: «Contre la suppression de places de stationnement à la rue de Bourgogne».

*CONCLUSIONS*

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 25 novembre 2008)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-146 au Conseil administratif.